

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du mercredi 10 avril 2024

DE_2024_11

Date de la convocation : 2 avril 2024

Membres en exercice : 11

Présents : 7

Votants : 10

Le quorum est atteint.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Sylvie MAZOUIN

*L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Anne BERNARD, Maire****Présents** : Mmes BERNARD, LHERMELLIN, MAZOUIN, Mrs BARTHELEMY, SIMON, ROSSET, COCULET.****Représentés** : Mme MALHAO est représentée par Mme LHERMELIN, M. FORTINEAU est représenté par M. BARTHELEMY, M. BOREL est représenté par Mme BERNARD****Absents excusés** : M. OUVRARD***OBJET : Vote du Budget Primitif 2024.**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 comme suit :

	DEPENSES	RAR DEPENSES	EN RECETTES
Section de fonctionnement	749 020.20		749 020.20
Section d'investissement	641 292.71	63 040.00	641 292.71
TOTAL	1 390 312.90		1 390 312.90

Vu le projet de budget primitif 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 arrêté comme suit
- **ADOpte** un taux de fongibilité de 7.5% pour chacune des sections

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RAR DEPENSES	EN RECETTES
Section de fonctionnement	749 020.20		749 020.20
Section d'investissement	641 292.71	63 040.00	641 292.71
TOTAL	1 390 312.90		1 390 312.90

AR Prefecture

016-211602909-20240410-DE_2024_11-DE
Reçu le 15/04/2024

~~Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an~~ ci-dessus,

Pour copie conforme,

Le Maire,
Anne BERNARD

Le secrétaire de séance,
Sylvie MAZOUIN

